

2020-2021

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs Herriot
68 avenue Victor Dalbiez
66000 PERPIGNAN



leo lagrange
FEDERATION



Sommaire

1. Présentation de la structure	p.3
a. Environnement	
b. Dispositifs	
2. Le public visé	p.5
a. Caractéristiques de la tranche d'âge	
b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs	
c. Effectif / tranche d'âge	
3. Les objectifs	p.7
a. Le Projet Educatif de la Fédération	
b. Les objectifs généraux	
c. Les objectifs opérationnels	
d. Les projets d'activité	
e. Les séjours courts	
4. Les moyens	p.10
a. Humains	
b. Matériels	
c. Financiers	
d. Les partenariats	
e. Fonctionnement de la structure	
5. Evaluation	p.16
a. La Charte de Qualité	
b. Les réunions d'équipes	
c. Les Bilans d'activités	
d. Questionnaire aux parents	
6. La communication	p.18
a. La réunion Enfants / Animateurs	
b. Les relations	
7. L'accueil d'enfant en situation de handicap	p.19
a. Nos engagements	
b. Les moyens	
8. La Fédération Léo Lagrange	p.20
a. Présentation de la Fédération	
b. La Délégation Nationale Enfance	
c. La Délégation Régionale	
d. La Charte de Qualité	
9. Annexes	p.24



1. Présentation de la structure

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

L'ALSH Saint-Martin se déroule dans les locaux de l'école maternelle Edouard Herriot. L'école est située dans le quartier St Martin, au sud-ouest de Perpignan. Sa configuration géographique permet un accès direct vers le Sud et à l'opposé vers le centre-ville.

L'école maternelle fait partie du groupe scolaire E. Herriot/M. Curie/J.Zay. Elle accueille principalement les élèves de ce quartier mais aussi quelques élèves du secteur des Baléares et de Mailloles n'ayant pas trouvé de place dans les écoles P. Picasso et B.Pascal. Ce groupe scolaire se situe à la périphérie du quartier St Martin, à proximité des quartiers Mailloles, St Assisclé et la gare.

Pour la majorité d'entre eux, les élèves et leurs familles habitent dans des logements sociaux : HLM V.Dalbiez, résidences Perpinya et Romarins.

2. Caractéristiques

L'école Edouard Herriot se situe en zone d'éducation prioritaire (REP plus). Elle fait partie du bassin du collège Mme de SEVIGNE. La grande majorité des familles appartiennent à des catégories socio-professionnelles défavorisées ou en situation d'extrême pauvreté. On soulignera la variété du public accueilli. Nous trouvons à Herriot des pratiques culturelles et sociales diverses.

3. La structure

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis ainsi que les petites vacances (sauf Noël) et le mois de juillet.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de prendre en compte le rythme des enfants et de convenir aux familles.

L'accueil de loisirs ouvre ses portes :

- le matin : de 7h45 à 9h15
- le midi : de 11h30 à 12h15
- l'après-midi : de 13h30 à 14h15
- le soir : de 17h00 à 18h15

b-Dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse. Suite à la refondation de l'école, la ville de Perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définies conjointement avec les partenaires du PEL. Le PEDT est formalisé par secteur de collège, l'ALAE Jean Zay dépend du secteur « Sévigné ».

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



Adresse du centre

ALSH HERRIOT
68 avenue Victor Dalbiez
66000 PERPIGNAN





2. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none">- croissance rapide- prise de poids- perte des dents,- développement des sens,- développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">- apparition de la pensée symbolique- acquisition des notions temporelles- imagination	<ul style="list-style-type: none">- début de socialisation- passage de Il / Elle au prénom- début du partage- début des jeux de rôles

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Caractéristiques du public

L'accueil de loisirs maternel Saint-Martin accueille des enfants âgés de 30 mois à 6 ans scolarisés en école maternelle. Toutefois, si les enfants âgés de 30 mois ne sont pas scolarisés ils peuvent être accueillis à condition qu'ils soient propres et déjà inscrits sur une école maternelle.

La capacité maximale d'accueil du centre a été fixée à 48 enfants pour les petites vacances et les mercredis. (L'été à 56).

On soulignera la variété du public accueilli. Nous trouvons à Herriot des pratiques culturelles et sociales diverses ce qui est une richesse importante pour les enfants et les adultes et permet la connaissance et l'acceptation d'autres modes de vies.

Si l'environnement est en mesure de proposer des activités culturelles ou sportives (proximité du centre-ville, gymnase Alsina, Centre social) on constate qu'il y a une non fréquentation des pôles culturels et sportifs du quartier et de la ville.



c. Effectif / tranche d'âge

	Type d'accueil Age	Moins de 6 ans
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Accueil de Loisirs Mercredi	Une moyenne 40
	Petites vacances (sans hébergement)	Une moyenne 45
	Grandes vacances	Une moyenne 50
	TOTAL	



** Cf : Déclaration DDCSPP*





3. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers. La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée. La Fédération propose quatre leviers d'intervention: Des démarches éducatives démocratiques, Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, Des activités physiques et sportives «génératrices» de citoyenneté. Un accès facilités à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs?

- S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens
- Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

b. Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « Défis & Différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	<i>Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque co-animé par l'équipe et un comédien / intervenant)</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i>

c. Les objectifs opérationnels

Sensibiliser au respect de l'environnement

Responsabiliser l'enfant et les adultes sur l'importance du respect de l'environnement afin d'y développer une démarche citoyenne. Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde extérieur.

vivre ensemble

Nous souhaitons permettre les rencontres, les échanges et les discussions entre enfants d'origines et de milieux différents afin de favoriser la diversité, la solidarité et le partage. Favoriser le vivre ensemble ce qui permet à chaque enfant de partager de multiples expériences véritablement indispensables pour une ouverture aux autres et au monde qui nous entoure.

Rencontrer, jouer ensemble et partager des moments de plaisir, c'est ce qui permet d'aller au-delà des différences. Nous souhaitons inclure, dans les meilleures conditions possibles, les enfants en situation de handicap afin d'établir une relation d'entre aide.



Rendre l'enfant autonome et citoyen

Nous essayons de créer une dynamique conviviale menant à l'expression, l'épanouissement et le développement de l'enfant, les impliqués dans le choix de leurs activités, être à l'écoute de leur opinion.

Créer du lien et impliquer les familles à la vie du centre

Créer du lien avec les familles en organisant des temps de loisirs partagés. Nous souhaitons valoriser les savoir-faire de chacun en proposant aux parents de venir transmettre leurs savoirs lors de demi-journées.

Respecter les rythmes de vie de l'enfant

En répondant aux besoins réels de chaque enfant. Ne pas oublier que l'enfant avant d'être dans un groupe est une entité à part entière et un adulte en devenir. Pour cela, il faut une certaine connaissance des besoins physiques et psychiques des enfants, et un système souple d'organisation.

d. Les projets d'activité

Sensibiliser au respect de l'environnement

- ✓ Découverte de l'environnement naturel et culturel par le biais de sorties fréquentes (intervenants, musées, balades et sentiers pédagogiques)
- ✓ Mise en place du tri sélectif
- ✓ Prévenir les risques alimentaires avec la mise en place d'un jardin potager que nous partageons avec l'école. Les enfants vont découvrir, pratiquer et partager la culture potagère BIO.
- ✓ Activités artistiques à base de produits recyclés.
- ✓ Mise en place d'ateliers permettant de découvrir les produits de la terre (cuisine).



Vivre ensemble

- ✓ Mise en place d'une mascotte qui a pour objectif de valoriser les attitudes faisant preuve de bienveillance, d'entraide et de solidarité. Elle rappelle que vivre ensemble nécessite des règles collectives. L'enfant a la responsabilité de la mascotte pendant la semaine. Il doit s'en occuper et exposera le mercredi suivant ses aventures à ses camarades. Pour les parents un livret retrace ses aventures.
- ✓ Mise en place de pancartes et d'affiches construites avec les enfants. Celles-ci seront des éléments de décor mais elles auront aussi une fonction civique et sociale.
- ✓ Découverte de nouvelles cultures et traditions avec la mise en place d'activités manuelles, sportives, d'expression et d'actions solidaires.
- ✓ Favoriser la rencontre avec d'autres enfants en organisant des inter-centres et des sorties fréquentes.

Rendre l'enfant autonome et citoyen

- ✓ Les responsabiliser en donnant des missions pour le collectif : participation aux tâches (repas, goûté)
- ✓ Mise en place d'une mise en train le matin qui va créer une dynamique conviviale. C'est un moment essentiel de la journée qui se décompose en plusieurs temps : discussion, jeux et chants. Lorsque le groupe fonctionne à l'unisson chacun avec sa propre personnalité et dans le respect de l'autre. Chacun participe à un moment de partage.
- ✓ Favoriser les temps d'apprentissage de la vie quotidienne
- ✓ Rangement des activités : L'enfant est associé à l'installation et au rangement des activités.
- ✓ Favoriser les échanges : mises en place de temps de parole après le repas et en fin de journée, avec des thématiques (philo-fable) ou pour évaluer le ressenti des enfants et qu'ils puissent exprimer leurs émotions.
- ✓ Permettre aux enfants de choisir les activités qu'il fera durant la journée. Il apprend ainsi à faire des choix et à les assumer. Les activités n'ont pas un caractère obligatoire, l'enfant peut choisir de ne rien faire (sous l'œil attentif de l'adulte).



Créer du lien et impliquer les familles à la vie du centre

- ✓ Mise en place d'affichages attractifs afin de valoriser notre travail
- ✓ Mise en place d'une réunion d'information et de présentation
- ✓ Mise à disposition du projet pédagogique pour les familles
- ✓ Développer un accueil de qualité pour créer un climat de confiance, individualiser les relations et gérer la séparation et les retrouvailles quotidiennes. Durant les temps d'accueil nous permettrons l'échange avec les parents afin de mettre en œuvre une co-éducation.

Respecter les rythmes de vie de l'enfant

Mise en place de rituels et de repères temporels qui favorisent le sentiment de sécurité des enfants et qui permettent de rythmer la journée. Rituel de rangement : musique, rituel de regroupement avant le repas avec l'aide de deux marionnettes représentant des personnes âgées.

Le repos : les enfants au moins les plus grands ont la possibilité de choisir entre un repos traditionnel sieste ou un temps calme (conte, ludothèque...). Pour les plus petits, la sieste reste un moment qui va préparer la suite de la journée. La sieste est un moment indispensable au maintien de l'équilibre physique et psychique.

Les coins de jeux installés sur le temps d'accueil le matin et le soir prévus comme des espaces transitionnels sont indispensables à l'adaptation des enfants. Ces coins de jeux sont des repères spatio-temporels.

Continuité éducative : créer des passerelles et une continuité entre les différents lieux d'accueil de l'enfant. Il s'agit donc de répondre aux besoins de l'enfant et de construire un discours commun et une vision partagée. Les échanges interprofessionnels ne se limiteront pas à des échanges fonctionnels mais auront également une approche pédagogique. Mise en place de temps de rencontre avec les équipes des écoles maternelles où sont scolarisés les enfants que l'on accueille.



e. Les séjours courts

Les centres de loisirs éducatifs contribuent aux acquisitions de connaissances, à la conquête de l'autonomie et de la responsabilité, au « vivre ensemble », à « agir ensemble ».

Chaque année en période estivale nous organisons un séjour court en camping de trois jours et deux nuits. Nous travaillerons en partenariat avec les familles pour établir le groupe d'enfants étant en capacité de vivre cette expérience.

Durant ce séjour les enfants vont apprendre à vivre ensemble et être solidaire, découvrir un nouvel environnement ainsi que développer leur autonomie. Une expérience qui enrichira les relations tout au long de l'année. Ces séjours permettent aux enfants de s'ouvrir et de s'épanouir en petit groupe. Ce sont des temps d'aventures et d'échanges où les enfants vont s'enrichir et vivre des expériences nouvelles, denses et inoubliables.





4. Les moyens

a. Humains

LA DIRECTION :

Santiago Caroline (BPJEPS LTP)

Dugnach Marine (BAFD en cours)

LES ANIMATEURS :

Prénom	Age	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
Jessica	29 ans	BAFA CAP petite enfance	Animatrice	CDI	Mercredis et petites vacances	Maternels
Hayat	30 ans	sans formation	Animatrice	CDD	Mercredis et vacances	Maternels
Régis	37 ans	BAFA	Animateur	CDI	Mercredis et vacances	Maternels
David	40 ans	BAFA	Animateur	CDI	Mercredis et vacances	Maternels

Rôle et missions

La directrice :

- elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- elle est en charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants
- elle gère les relations avec les différents partenaires
- elle a en charge la gestion administrative, financière et matérielle
- elle est garante de la cohésion de son équipe
- elle a en charge la gestion du personnel
- elle a un rôle formateur auprès de ses équipes

- -elle a en charge l'organisation de l'accueil des publics
- - elle associe les parents

Les animateurs :

- -ils sont garants de la sécurité physique et affective des enfants
- -ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leur besoin
- -ils ont pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants
- -ils sont chargé de participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- -ils ont pour mission de proposer et 'd'organiser des activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants
- -ils sont en charge de construire une relation individuelle et collective de qualité avec les enfants
- -ils sont en charge de participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les enfants, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

✓ La place des parents

Si les accueils de loisirs répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs ;

pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants ;

pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative ;

pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

Des temps d'animation communs

Temps de loisirs partagé avec les familles. Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir-faire de chacun ; renforcer les liens



parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.

Des réunions parents. Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Ces rencontres seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives. Ce temps sera construit de façon à :

- créer un échange avec les parents ;
- renforcer le lien avec les équipes ;
- mesurer la satisfaction des familles ;
- associer au maximum les parents à vie de l'accueil de loisirs.

Le planning : Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toutes autres informations (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

Le cahier de présence : sera un moyen de communication et un lien très important avec les familles. Sur ce support toutes les informations de la journée concernant l'enfant y seront mentionnées ainsi que les recommandations des familles (qui viennent le récupérer, les «petits accidents »...)

Les invitations : apéritifs, goûters animés, spectacles, expositions, loto...

b. Matériels

✓ Locaux de la structure

Le centre de loisirs évolue dans les locaux de l'école E. Herriot composée de 6 classes. En accord avec l'équipe éducative, le centre occupe la quasi-totalité des locaux.

Le centre dispose donc :

Des 6 salles de classe

D'une grande salle (accueils, fêtes et expositions, parcours motricité)

D'un dortoir

De deux blocs sanitaires (WC et douches)



- D'une tisanerie
- D'un bureau
- D'une cantine
- D'une bibliothèque
- Une pièce polyvalente
- Mais également à l'extérieur :
- D'une cour ombragée, aménagée, avec une aire de jeux et un jardin potager.
- D'un terrain de sport commun aux deux autres écoles élémentaires
- D'un hangar à vélos

c. Financiers

Budget alloué :

Le budget pédagogique est de 2.88 euros par enfant
 Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire.

✓ Tarifs

**TARIFS DES ACCUEILS DE LOIRSIRS DE LA VILLE DE PERPIGNAN
 MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES
 2020-2021**

PERPIGNAN	QF >1 600	1201< QF ≤ 1600	901< QF ≤ 1200	601< QF ≤ 900	401< QF ≤ 600	301< QF ≤ 400	QF ≤ 300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journé sans repas	7.10 €	6.10 €	5.40 €	4.50 €	3.00 €	2.50 €	2.30 €
Demi journé avec repas	10.97 €	9.54 €	8.74 €	7.77 €	5.54 €	4.77 €	4.13 €
Journée sans repas	15.00 €	11.20 €	9.30 €	6.90 €	5.00 €	4.00 €	3.50 €
Journée avec repas	18.87 €	14.64 €	12.64 €	10.17 €	7.54 €	6.27 €	5.33 €
Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet de vacances à vacances							
Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (sept/oct, nov/déc et janv/ fév)							
Demi journé sans repas	29.82 €	25.82 €	22.68 €	18.90 €	12.60 €	10.50 €	9.66 €
Demi journé avec repas	46.07 €	40.07 €	36.71 €	32.63 €	23.27 €	20.03 €	17.35 €
Journée sans repas	63.00 €	47.04 €	39.06 €	28.98 €	21.00 €	16.80 €	14.70 €
Journée avec repas	79.25 €	61.49 €	53.09 €	42.71 €	31.67 €	26.33 €	22.39 €
Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (mars/ avril)							
Demi journé sans repas	34.79 €	29.89 €	26.46 €	22.05 €	14.70 €	12.25 €	11.27 €
Demi journé avec repas	53.75 €	46.75 €	42.83 €	38.07 €	27.15 €	23.37 €	20.24 €
Journée sans repas	73.50 €	54.88 €	45.57 €	33.81 €	24.50 €	19.60 €	17.15 €
Journée avec repas	92.46 €	71.74 €	61.94 €	49.83 €	36.95 €	30.72 €	26.12 €
Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (mai/juillet)							
Demi journé sans repas	44.73 €	38.43 €	34.02 €	28.35 €	18.90 €	15.75 €	14.49 €
Demi journé avec repas	69.11 €	60.10 €	55.06 €	48.95 €	34.90 €	30.05 €	26.02 €
Journée sans repas	94.50 €	70.56 €	58.59 €	43.47 €	31.50 €	25.20 €	22.05 €
Journée avec repas	118.88 €	92.23 €	79.63 €	64.07 €	47.50 €	39.50 €	33.58 €

HORS PERPIGNAN	QF >1 600	1201< QF ≤ 1600	901< QF ≤ 1200	601< QF ≤ 900	401< QF ≤ 600	301< QF ≤ 400	QF ≤ 300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journé sans repas	14.60 €	11.90 €	10.30 €	8.90 €	7.50 €	5.70 €	5.20 €
Demi journé avec repas	18.86 €	16.16 €	14.56 €	13.16 €	11.76 €	9.96 €	9.46 €
Journée sans repas	21.00 €	19.20 €	17.30 €	15.10 €	12.80 €	9.50 €	8.50 €
Journée avec repas	25.26 €	23.46 €	21.56 €	19.36 €	16.86 €	13.76 €	12.76 €

Les mercredis, les enfants peuvent bénéficier de plusieurs prestations : journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas ou demi-journée sans repas.



✓ Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tel que les contes gourmand, la journée des droits de l'enfant, les minis toques, science expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant. une association de Perpignan HAND 'AVANT composé de travailleurs sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs afin, que nous professionnel, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant. L'association peut également être un appui, et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur) Pour ma part elle représente un rôle important de conseil le pour moi et mon équipe.
- Sym syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport pyrenées-Mediterranée.

✓ Financiers

♦ Caisse d'allocation familiale :

Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.

- Famille : Les paiements s'effectuent soit par virement, espèce, chèque auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.



e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

✓ Horaires

7h45-9h15	Accueil échelonné des enfants
11h45-12h15	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
13h45-14h15	Accueil échelonné des enfants
17h00-18h15	Fin de journée. Départ échelonné

✓ Dates d'inscriptions

Inscriptions pour les mercredis et les vacances	
Période concernée	Inscriptions
<u>Mercredis</u>	1 semaine avant
<u>Petites vacances</u>	3 semaines avant
<u>Grandes vacances</u>	4 semaines avant



✓ Journée type

*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

**La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

7h45-9h15	Accueil échelonné des enfants et des familles directement dans les coins de vie
9h15	Rangement des jeux par le biais d'une musique.
9h20	Rassemblement : chant, prise de paroles.
9h40	Passage aux toilettes.
9h50-10h15	Jeux libres dans la cour.
10h30	Début des activités. L'animateur gère son groupe jusqu'au moment de la cantine.
13h15-14h15 Pour le groupe des moyens grands	Possibilité d'aller se reposer ou de faire une activité calme : conte, ludothèque, élaboration du goûter, etc...
14h15	Choix des activités
13h15-16h00 Pour le groupe des	Réveil échelonné puis passage aux toilettes. Les animateurs qui s'occupent de la sieste prennent en charge les enfants dès leur réveil et proposent une activité.
16h00-17h	Toilettes et goûters
17h-18h15	Accueil des familles avec la mise en place de coins de vie.

✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion



✓ Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande** *, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées

* S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.





5. L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)



L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Les Bilans d'activités

Les réunions en fin de cycle nous permettent d'évaluer et analyser les réussites et échec de l'activité.

Plusieurs supports d'évaluation sont disponibles pour les animateurs afin de leur permettre de poser leur projet (échancier, objectifs, moyens et matériels nécessaires).

d. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).



6. La communication

a. La réunion Enfants / animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement. Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Toute la communication écrite (le prénom de l'enfant doit apparaître (porte manteau, sur son lit, dans sa salle etc...)) la place de l'enfant doit être visuelle

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer, de le placer comme acteur, de le rassurer.

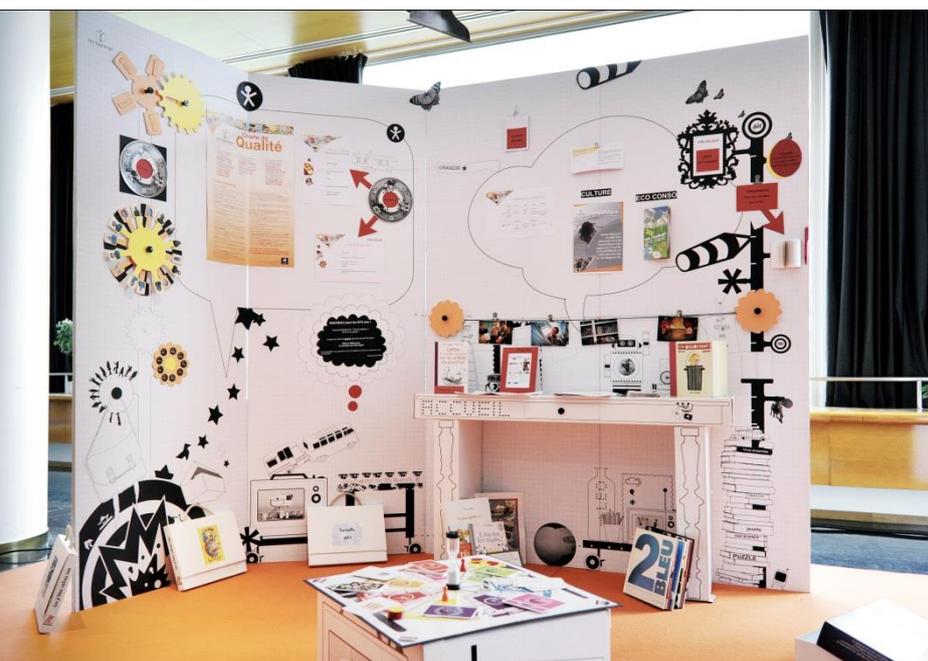
b. Les relations

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de sa journée au centre et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée du centre : menus, programmes...

Un programme d'activités est distribué pour chaque aux familles, il est également disponible sur le site internet Leo Lagrange.





7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



8. La Fédération Léo Lagrange

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien



avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

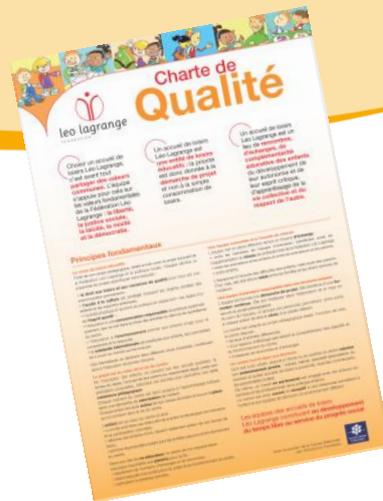


c. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Accueil de loisirs Herriot

N° 68 Avenue Victor Dalbiez
66000 PERPIGNAN

Tel. : 04 68 85 43 32

Mail : caroline.santiago@leolagrange.org